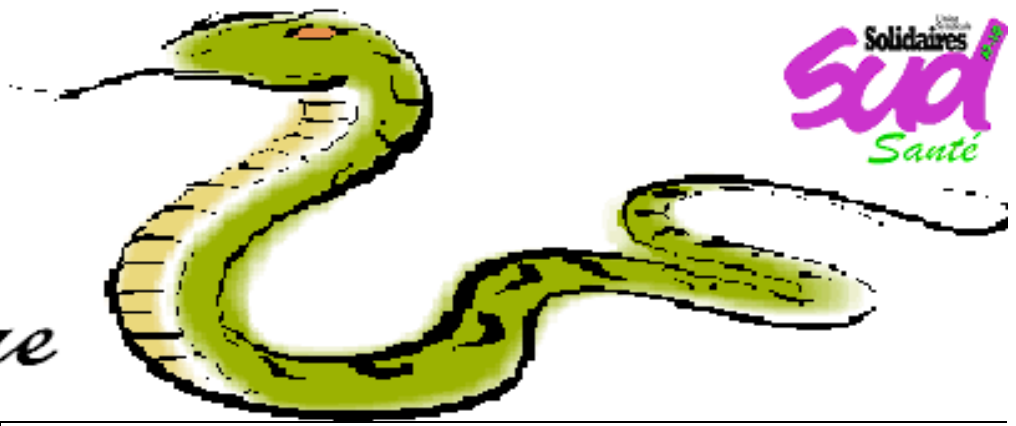


Langue de Vipère



Décembre 2008

Sommaire

- Hôpitaux - L'heure du dégraissage
- Modalité Prime/Surprime
- Commandes farfelues au magasin
- Et ça continue encore et encore
- « Sarko tire sur l'ambulance à Erasme! »
- Résultat Saphora 2007
- Etrene du gouvernement
- Visite éclair du Sinistre de la santé
- Remue-ménage à Sin&Stes
- Purge de Noël : Mode d'emploi
- Sudoku Facile !

CALENDRIER CAP :

2 décembre :

CAP n°5 Pers. Infirmiers
Report de stage, appels de notes, etc...

11 décembre :

CAP n°9 Pers. d'encadrement
administratifs & Secrétaires médicales
Report de stage, appels de notes, etc...

JOYEUX NOEL :



Hôpitaux - usines : L'heure du dégraissage

« plans de retour à l'équilibre », « prime de départ », « départs volontaires », « restructurations »... un vocabulaire que les salariés des entreprises privées connaissent malheureusement depuis bien longtemps mais qui est devenu au fil des temps aussi celui de l'hôpital public !

De plus en plus de CHU ou d'hôpitaux locaux ne peuvent plus boucler leur budget, obligés de s'endetter pour ne pas être en cessation de paiement...

Pour y faire face, le gouvernement a une solution :

Non pas augmenter le financement des hôpitaux en prenant quelques millions sur les 360 milliards donnés aux Banques !. Non, sa solution c'est d'imposer un « plan de retour à l'équilibre », en clair, de faire des coupes claires dans les effectifs, de fermer des services. L'Assistance Publique doit prévoir 300 Millions d'€uros d'économie c'est-à-dire 8000 postes en moins !!!!!

A Béziers, 60 postes ont disparu du tableau des emplois sur 2008 et nous devons faire 300 000 €uros d'économies en 2009...

Dans le même temps, le gouvernement transforme des lits de chirurgie et de médecine en maison de retraite, transfère des activités du public vers le privé...

Une politique qui vise à garantir ses profits à la Santé privée et à ses actionnaires tandis que l'offre de soins diminue, que se soigner devient un luxe et que le personnel est de plus en plus exploité.

**SAUVONS LA SANTÉ
TOUS ENSEMBLE LE 9 décembre à 10h
Parvis de Montparnasse**

Nouvelle Modalité de Prime/Surprime

Le DRH fort des nombreux exemples que nous avons à lui montrer sur l'inégalité et l'absurdité des primes semestrielles et de la surprime a décidé de dépoussiérer le dispositif.

Sud Santé réclame depuis de nombreuses années la transformation de la prime semestrielle en 13^{ème} mois, car la prime semestrielle ne compte pas pour la retraite !

Cette prime étant un pourcentage de la masse salariale, elle aurait dû augmenter beaucoup plus régulièrement. La prime n'a pas bougé depuis plus de 5 ans !

Tous les agents verront donc la prime augmenter de 15€, comme nous n'avons pas eu l'augmentation au mois de juin, nous recevrons 30€ en décembre de cette année.

En ce qui concerne la surprime, la direction va la sous moduler en 2 catégories, la surprime affectée au pôle avec les critères que l'on connaît tous et qu'on dénonce et une surprime attribuée par la direction.

Comme les surprimes des pôles sont données n'importe comment malgré les critères officiels, nous allons nous attarder sur la surprime attribuée par la direction.

50€ seront attribués à tout agent présent dans l'établissement du 1^{er} novembre 2007 au 31 octobre 2008 s'il n'y a pas eu d'absences (hors congé de maternité, paternité, absence syndical, décès, mariage, PACS, exception faite des jours enfants malades,...).

La direction met donc en place la Triple Peine :

- 1) Comme si on choisissait d'être malade !!!
- 2) Pas de chance vous perdez en plus 1/70 sur votre prime par jour d'absence.
- 3) Comme si ça ne suffisait pas d'être malade et en plus de perdre de la prime et bien vous perdrez les 50€ de surprime.

Si c'est pour motiver les personnels ayant 42° de température ou une bonne gastro-entérite de venir les refiler aux malades pour les garder plus longtemps, charmant ! Encore une nouvelle manière pour la direction de faire de l'activité à Antoine Béclère.

Sud Santé s'oppose à ce genre de pratique totalement contre-productive et pénalisante pour les agents !...

Commandes farfelues au magasin...

Sel pour adoucisseur



Heureusement que la semaine dernière la neige qui est tombée en région Parisienne n'a pas tenu !

En effet, la nouvelle cadre du magasin s'est trompée, au lieu de commander plusieurs palettes de sel de déneigement, elle s'est emmêlé les pinceaux et a commandé plusieurs palettes de sel pour adoucisseur ! 😊



Et ça continue encore et encore...

Après les **60 emplois en moins sur 2008** à Béclère, nous avons appris que la direction générale prévoyait un énième plan d'économie de près de **300 000 € pour 2009**.

Pourquoi ne pas supprimer un des postes de DSSI ? Pourquoi ne pas arrêter les repas copieux servis pour le Conseil de Surveillance ou lors des visites de la direction générale ?

Combien coûte le séminaire des cadres à Saclay ?

Les plans d'économies, Ça Suffit !

« Sarko tire sur l'ambulance à Erasme... »

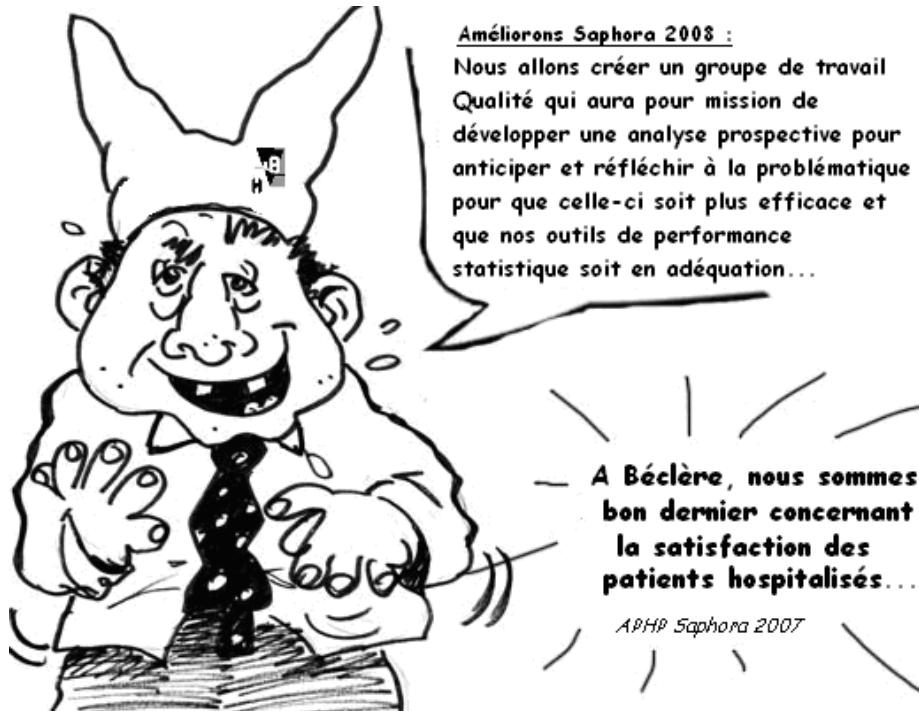
Mardi 2 décembre, Sarko & Bachelot étaient présents à l'hôpital psychiatrique d'Erasme pour présenter leurs plans de pénalisation de la psychiatrie. Sud Santé était présent pour dénoncer leurs politiques liberticides. Nous étions bloqués à plus de 50m de l'entrée de l'hôpital par une horde de policiers et de gendarmes mobiles et qu'elle ne fut pas notre surprise lorsque nous avons vu une ambulance arriver à l'entrée de l'hôpital... et repartir aussi sec !

La sécurité du Président a refusé l'accès de l'ambulance avec le patient... L'ambulancier et le patient ont dû se garer en dehors du périmètre de sécurité et revenir à pied !!!!!

Quand Sarkozy vient à l'hôpital... pour les malades c'est « Casse toi pov' con... » !

Résultat Enquête Saphora sur Béclère !

Ci-joint vous trouverez les résultats de l'enquête Saphora 2007 effectués auprès de patients. Les résultats sont mauvais mais il aurait été étonnant au vu de la hausse de la charge de travail que la qualité n'en pâtisse pas. Malgré la pénibilité, la charge de travail et la non-reconnaissance des efforts effectués par le personnel, un des points les plus appréciés des patients est le « comportement du personnel soignant »...



Antoine Béclère

GHU SUD

Scores 2007 : résultats par pôle et pour l'hôpital

Scores par pôle - Comparaison à l'hôpital

	THORACIQUE n = 50	CHARGE n = 50	FEMME-ENFANT n = 50	MRS n = 26
Soins	75	71	78	68
Confort	61	58	59	58
Sortie	52	50	62	49

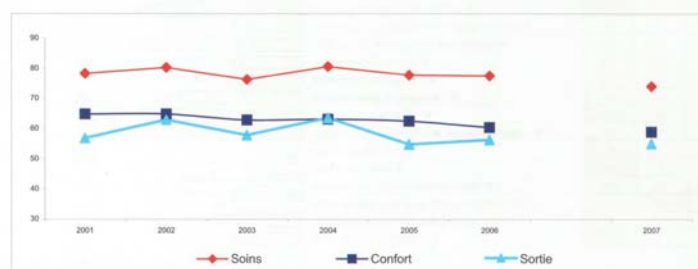
Scores de l'hôpital - Comparaison à l'AP-HP

	Global AP n = 4523	Hôpital n = 176
Soins	76,1	74
Confort	61,3	59
Sortie	56,6	55

Comparaison à la moyenne (de l'hôpital ou de l'AP-HP) :

- supérieur à la moyenne ($p \leq 0.05$)
- non différent de la moyenne ($p > 0.05$)
- inférieur à la moyenne ($p \leq 0.05$)
- test statistique impossible

Scores de l'hôpital : Evolution de 2001 à 2007*



* Modification du mode d'échantillonnage en 2007 : stratification par hôpital de 2001 à 2006 / par pôle en 2007

Les différences entre groupes (code couleur) traduisent une différence entre la satisfaction observée et celle attendue dans une population de répondants de même profil (âge, qualité de vie et état de santé)

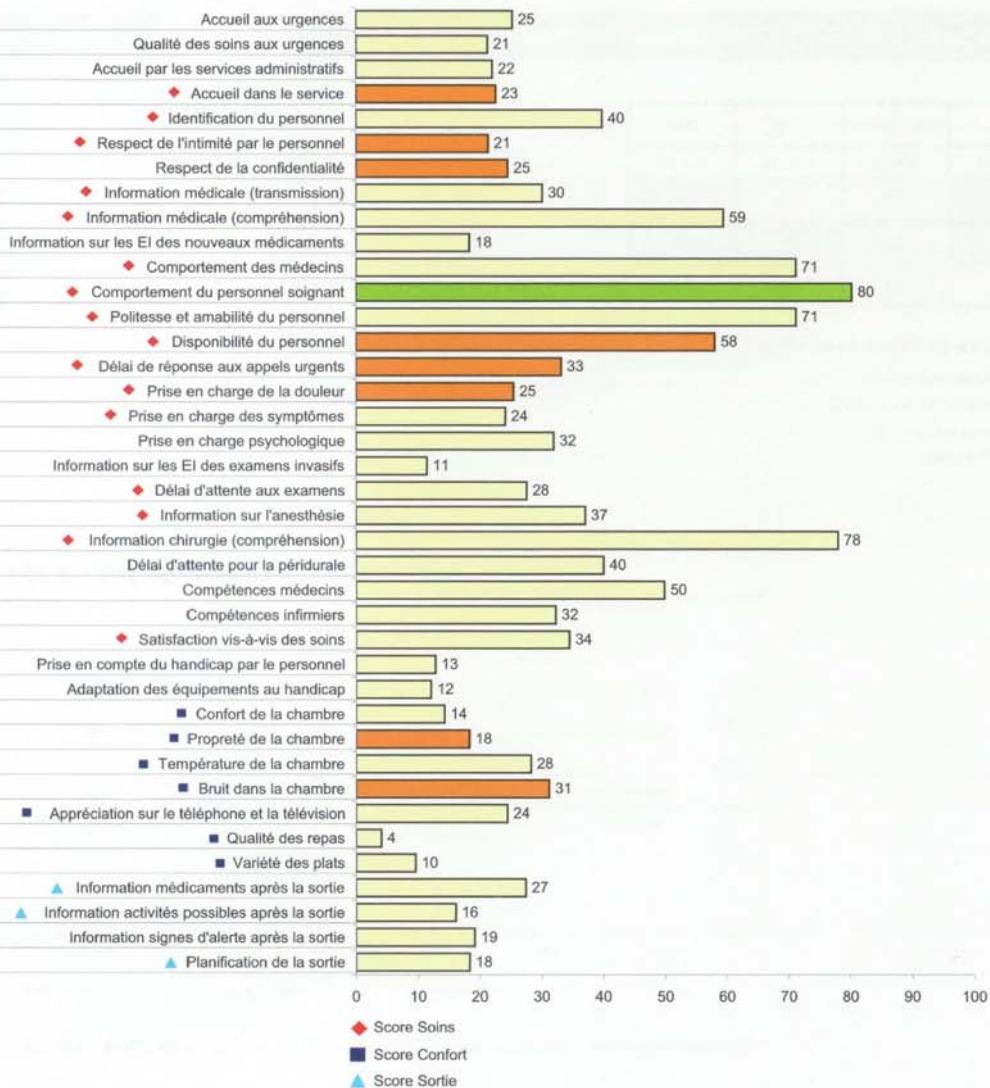
Antoine Béclère

Taux d'excellence (% de patients ayant choisi la modalité de réponse la plus positive)

Résultat par pôle - Comparaison à l'hôpital

THORACIQU UE	CHARGE	FEMME- ENFANT	MIRS
24	16	30	12
42	28	42	46
24	22	22	15
27	31	22	21
38	32	28	23
55	57	66	52
18	23	21	8
62	60	84	65
66	82	88	77
86	70	68	62
59	54	63	50
53	28	33	17
14	21	26	44
33	17	27	15
33	31	35	24
31	8	8	0
34	20	34	13
33	25	45	
80	61	86	
		40	
65	41	56	28
38	30	33	27
34	24	40	35
22	0		17
22	0		14
16	20	10	15
12	20	22	15
28	34	26	27
40	36	26	27
27	20	30	14
4	8	2	4
14	8	9	8
34	20	28	26
8	13	26	8
14	20	18	27
20	16	20	15

Résultat de l'hôpital - Comparaison à l'AP-HP



Comparaison à la moyenne (de l'hôpital ou de l'AP-HP) :

- supérieur à la moyenne ($p \leq 0.05$)
- non différent de la moyenne ($p > 0.05$)
- inférieur à la moyenne ($p \leq 0.05$)
- test statistique impossible

NB : en cas d'effectif < 5 pour la question, pas de calcul

Les comparaisons des taux d'excellence (code couleur) sont réalisées sur les données brutes (sans prise en compte du profil des répondants).

Étrenne du Gouvernement...



Attention, pour payer les étrennes du gouvernement et l'augmentation de pouvoir d'achat du Président, un nouveau radar automatique a été installé à proximité de Béclère.

Celui-ci se trouve sur la RD906 en direction de Vélizy derrière l'hôpital Béclère juste après la butte...

Visite éclair de Mme Bachelot... Sinistre de la Santé

Mercredi 3 décembre en fin d'après-midi à l'hôpital Antoine Béclère, Mme Bachelot est venue pavoiser devant les caméras pour nous vanter les mérites de sa future loi HPST (Hôpital Patients Santé Territoire). Nous avons rencontré un de ses conseillers techniques.

Bilan : toujours les mêmes baratins...

« Faut attendre, les améliorations viendront plus tard... »

Seulement en 20 ans nous avons eu droit à 19 lois pour la santé, on n'a jamais vu les résultats positifs.

Dégradations de l'emploi, des conditions de travail, des soins, ça par contre on a vu le résultat, Merci !!

Remue-ménage à Sin&Stes sur Béclère

Depuis mercredi, Le personnel du ménage est en grève pour dénoncer les conditions de travail, les temps partiels imposés, les pressions exercées au quotidien...



Le personnel dit STOP !

Une pétition est actuellement en cours, n'hésitez pas à les soutenir.

Purge de Noël : Mode d'emploi



Comme tous les ans pour fêter Noël et le travail d'une année de labeur, la direction en toute bonté va purger les compteurs de Gestime.

Les jours de CA, RTT, FP, RR (au-delà de 100h),... qui ne seront pas posés avant le 31 décembre et ou posés et validés jusqu'au 18 janvier seront perdus !

Nous ne pouvons accepter que du temps travaillés soient perdus. Certains cadres menacent les agents d'abandons de poste s'ils ne doublent pas ou n'annulent pas leurs congés pour que le service fonctionne. Les agents finissent par cumuler des jours et la direction voudrait les supprimer, c'est inadmissible !

Les agents doivent demander par écrit à leur cadre (et copie à la DRH) que les jours restant soient posés jusqu'au 18 janvier.

L'ouverture d'un CET n'est pas obligatoire !

Certaines catégories de jours ne sont pas supprimées comme les HP, les RS ou les compteurs d'heures. Mais les jours ne peuvent se cumuler indéfiniment, les HP doivent être posés avant avril et les RS doivent être aussi posés au fur et à mesure.

Si vous pensez qu'une arnaque se profile, n'hésitez pas à venir nous voir rapidement.

Se syndiquer à Sud, c'est sortir de l'isolement de son service et de la vision étroite de sa branche professionnelle. C'est accéder à un espace collectif de proposition, de débat, de lutte, de solidarité pour un syndicalisme de masse et de transformation. C'est agir sur l'évolution des métiers, des pratiques professionnelles et sur ses conditions de travail. C'est s'inscrire dans un combat à long terme contre la disparition progressive des services publics au nom de la seule rentabilité et contre les effets désastreux de la mondialisation.

Adhérer à Sud, c'est rejoindre une nouvelle voie dans le syndicalisme. L'originalité de Sud, c'est sa pratique syndicale unitaire et ouverte au monde, aux collectifs militants, aux luttes sociales, au combat alter mondialiste. **Le financement de Sud Santé est uniquement assuré par les cotisations des syndiqué(e)s.**

A Sud, c'est la base qui décide au plus près du terrain, au plus près des salariés, au plus près des luttes.

Si vos idées se rapprochent des nôtres et que vous souhaitez nous soutenir, venez nous rencontrer au local Sud Santé, près des mutuelles.

Barème des cotisations syndicales :

66% sont déductibles des revenus :

Ainsi si vous donnez 100 € à Sud Santé, 66 € seront déduits de votre impôt sur le revenu, l'année d'après. Seulement 34 € seront donc à votre charge.

Paiement	Prélèvements	Chèques ou espèces
Salaire	Trimestre	Année
< 1000 €	12.5 €	50 €
1000 à 1150 €	19 €	76 €
1151 à 1380 €	21 €	84 €
1381 à 1610 €	25 €	100 €
1611 à 1840 €	27 €	108 €
1841 à 2090 €	29 €	116 €
2091 à 2340 €	31 €	124 €
2341 à 2530 €	33 €	132 €
> 2531 €	35 €	140 €

Si vous optez pour le prélèvement, celui ci s'effectue fin mars, fin juin, fin septembre et fin décembre.

le SUDOKU

Petit rappel de la règle du jeu :

Chaque ligne, colonne et région (carré de 3 sur 3 cases) doit contenir tous les chiffres de 1 à 9 une fois et une seule.

Si vous avez des difficultés, passez au local, nous vous aiderons à résoudre vos problèmes.

Pour ceux qui veulent la solution, elle est affichée sur le panneau à coté du local Sud !

Niveau Facile :

		2	1		4	9		
1	3		9		2	8	6	
	5	4						3
5			8	6	1			
		6				3		
			3	2	9			8
7						4	8	
	2	9	4		5		3	7
		8	7		6	5		

Pour avoir plus d'informations... N'hésitez pas à aller sur notre site :

<http://www.sudbeclere.org>

Contact : 06.32.59.64.76